

Top 5 des arnaques du moment en Côte d'Ivoire | Le Net Expert Informatique



Top 5 des arnaques du moment en Côte d'Ivoire

A mi-parcours de son activité 2015, la Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité (PLCC) dans un souci de prévention, vous présente à travers cet article, les arnaques auxquels vous pourriez être confronté, parce que prisées par les cyberdélinquants. Voici le top 5 des arnaques du semestre écoulé, en nombre de dossiers traités, sur les 491 dossiers reçus par la PLCC, et leurs préjudices enregistrés, sur les 1 milliard 199 millions 319 milles 880 Fcfa de dommage subit par les victimes des 6 premiers mois de l'année 2015.

1- L'ACCÈS FRAUDULEUX À UN SYSTÈME D'INFORMATION

Cette arnaque concerne les détournements de transfert d'argent. C'est une escroquerie qui consiste pour le cyberdélinquant à faire à votre insu le retrait d'une somme d'argent qui vous est destinée via une institution de transfert d'argent. Elle occupe la première place de notre classement, avec 91 dossiers traités par la PLCC, pour un préjudice estimé à 68 millions 903 milles 772 F CFA. Ce sont les populations ivoiriennes qui sont surtout touchées par cette infraction »nouvelle «.

2- FRAUDE SUR LE PORTEFEUILLE ÉLECTRONIQUE

Elle s'est développée avec l'avènement des services Mobile Money proposés par les compagnies de téléphonie mobile dans nos pays africains. Les cyberdélinquants s'attaquent au portefeuille électronique des utilisateurs en vidant leur compte. Avec 86 dossiers et un préjudice estimé à 37 millions 906 milles 300 F CFA, cette arnaque occupe la seconde marche du podium. Toujours avec les populations ivoiriennes qui prennent la place de victime numéro un des cyberdélinquants depuis un certain temps (voir article CYBERCRIMINALITÉ EN CÔTE D'IVOIRE: LESIVOIRIENS, PLUS TOUCHÉS PAR LES ARNAQUES).

3- L'ARNAQUE AUX FAUX SENTIMENTS

Considérée comme la »mère « des arnaques sur internet, l'arnaque aux faux sentiments, bien qu'elle soit la plus connue, continue de faire des victimes. C'est une escroquerie qui consiste pour le cyberdélinquant à utiliser les sentiments amoureux de leur proie pour leur soutirer de l'argent.

Si en nombre de dossier la baisse est significative par rapport aux semestres des années antérieures (59 dossiers reçus), elle continue d'affoler les compteurs en terme de préjudice avec 448 millions 431 milles 586 F CFA seulement pour le premier semestre 2015 soit 37,39 % du préjudice totale, toute catégorie confondue, du premier semestre 2015, estimé à 1 milliard 199 millions 319 milles 880 Fcfa.

4- LE CHANTAGE À LA VIDÉO

Classé 4ième, le chantage à la vidéo peut être vue comme une résultante de l'arnaque aux faux sentiments. Le cyberdélinquant menace de divulguer des photos ou vidéo à caractère sexuelle de vous, prise dans l'intimité d'une relation.

Avec 54 dossiers, pour un préjudice de 66 millions 832 milles 324 F CFA, cette arnaque touche de plus en plus les Ivoiriens.

5- L'ARNAQUE AUX FAUX HÉRITAGES

La dernière place de ce top 5 revient à l'arnaque aux faux l'héritage. L'une des plus vieilles ruses utilisée par les cyberdélinquants. Et pourtant, elle continue de faire des victimes. C'est une escroquerie ou tentative d'escroquerie, à la fois très ancienne et très commune encore aujourd'hui. Les escrocs vous envoient un mail vous informant que vous avez été choisi pour toucher un fabuleux héritage providentiel. Ce sont 37 dossiers qui ont été introduit à la PLCC, pour un préjudice qui s'élève à 407 millions 920 milles 762 F CFA. Le nombre d'affaires et le montant des préjudices liés à ces infractions indiquent que le travail de sensibilisation contre la cybercriminalité doit se poursuivre. Car bien que la majorité de ces arnaques soit connue et expliquée à travers la toile, elles sont encore nombreuses ces personnes qui se laissent duper par les cyberdélinquants. Une fois de plus la PLCC vous invite à la prudence !!!

lu sur <http://cybercrime.interieur.gouv.ci/>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique, consultant, formateur et chargé de cours.

Nos domaines de compétence :

- **Expertises et avis techniques** en concurrence déloyale, litige commercial, piratages, arnaques Internet... ;
- **Consultant** en sécurité informatique, cybercriminalité et mises en conformité et déclarations à la CNIL ;
- **Formateur et chargé de cours** en sécurité informatique, cybercriminalité et déclarations à la CNIL.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !
Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source :

http://www.imatin.net/article/societe/broutages-cybercriminalite-en-cote-d-rsquo-ivoire-voici-le-top-5-des-arnaques-du-moment_30029_1440509278.html